

association pour
l'arrondissement et l'animation
du XVII^e Arrondissement

(loi 1963 - agréée le 18 mars 1978)

55, rue de Cessy 75016-PARIS

XVII^e

DEMAIN

L A L E T T R E D E X V I e D E M A I N

No 15

Juin 1979

L A R E V U E D E X V I e D E M A I N

"S'EPANOUIR DANS LE 16e", No 7 de notre Revue, est paru...

L'avez-vous reçu ?

Si oui, nous espérons qu'il vous a intéressé,

Si non, ou si vous souhaitez avoir des exemplaires supplémentaires, vous pouvez vous les procurer aux permanences de 16e ACCUEIL INFORMATION, au CLIS (à la Mairie-Annexe) ou nous demander de vous en envoyer (Simonne Perez, 727 75-79).

INTERVENTIONS, PROPOSITIONS DE XVIIe DEMAIN

AUTOBUS 244, 244 N : Nous avons soumis, sans succès à l'époque, à la RATP le projet, établi par l'un de nos adhérents, d'une ligne d'autobus reliant Rueil-Malmaison au Trocadéro. Nous avons également exprimé plus récemment le souhait que soit assurée une meilleure desserte du terrain de Camping installé à côté du pont de Suresnes.

La mise en exploitation de la ligne

244 Suresnes-Cité Jardins...Carrefour de Longchamp, Bagatelle-Pré Catelan, Madrid, Route de la Muette, Jardin d'Acclimatation, Porte Maillot,

244 N Suresnes-Cité Jardins... Hippodrome de Longchamp, Passerelle de l'Aire, Hôpital A.Paré, Gambetta, Grille des Princes, Fleuriste Municipal, Porte d'Auteuil

répond aux besoins que nous avons exprimés.

INSTALLATION D'UN FEU ROUGE : à la suite d'une requête d'une de nos adhérentes, M. ELBEL a obtenu le remplacement par un feu rouge d'un feu clignotant, dangereux par son inefficacité, au carrefour Porte-Maillot - avenue de la Grande-Armée.

UNE RUE "JEAN MONNET" DANS LE XVIIe, tel est le souhait que nous avons exprimé à la Commission d'Arrondissement. Il nous a paru possible d'envisager d'attribuer à ce grand serviteur du pays les deux dernières sections (137-193) de l'irrationnel boulevard Murat.

Notre proposition ne peut être prise en considération pour le moment. La coutume parisienne veut qu'un délai de 3 ans

s'écoule entre la mort d'une personnalité et le moment où l'on donne son nom à une rue de la capitale.

ESCALIER MECANIQUE SQUARE DE L'ALBONI - Projet mort et ressuscité...

des habitants de ce quartier nous ont communiqué la lettre, signée du Maire de Paris, qu'ils ont trouvée affichée récemment dans leur immeuble :

"Monsieur, Madame,

Sensible à la demande de très nombreux riverains, je me suis, dès ma prise de fonctions à la Mairie de Paris, penché sur le problème de la construction d'un escalier mécanique reliant le Quai Kennedy à la rue de l'Alboni.

Sachant combien est pénible cette longue remontée pour certains habitants du quartier, j'ai tout mis en oeuvre pour que cette installation soit réalisée dans les meilleurs délais.

Fidèle à l'engagement pris envers vous, j'ai le plaisir de vous informer que ces travaux seront entrepris cette année.

..."

Nous sommes heureux de voir se concrétiser ce projet pour la réalisation duquel nous étions intervenus.

L'AVENIR DU MARCHE ST-DIDIER - MESNIL

Le marché St-Didier ouvert en 1867 au coin de la rue Mesnil (1863) est encore très apprécié dans le quartier malgré sa réduction à une fraction de la surface originelle.

La majeure partie de cette modeste halle à la façon de Baltard est en effet affectée à la circonscription ouest (7e, 16e, 17e) du Service technique du nettoyage.

L'expiration en février 1980 de la concession actuelle du marché conduit XVIIe DEMAÎN à proposer à la Mairie de Paris une utilisation rationnelle de cet emplacement bien situé dans le nord de l'arrondissement, proche des transports en commun.

Limiter à quelques travaux de peinture la réinstallation des étals et boutiques dans ce bâtiment visiblement dégradé, qui couvre approximativement 1000 m², serait perdre une occasion inespérée de créer "quelque-chose" pour améliorer la vie des habitants du quartier.

Nous suggérons de dégager la structure métallique, typique d'une époque, et de l'aménager sur deux niveaux et demi. En première approximation le rez-de-chaussée conserverait son service municipal, réorganisé, et un marché plus étendu tandis que le premier étage et le second demi-étage offriraient une surface utile de l'ordre de 1.300 m² qui permettraient de créer, sans atteinte au site, l'espace nouveau dont divers organismes publics ou communautaires manifestent le besoin, parfois depuis des années.

XVie DEMAIN A RENCONTRE :

M. LAFOUGE, directeur du BUREAU D'AIDE SOCIALE de Paris

En tant qu'association agréée au titre de l'Urbanisme, nous avons été convoqués à la Préfecture de Paris au sujet d'un changement intervenu au PLAN D'OCCUPATION DES SOLS de l'arrondissement : l'abandon par les P & T d'une réserve qu'elles avaient Impasse des Prêtres. Nous avons proposé que cette réserve ne soit pas abandonnée mais attribuée à la création d'un équipement social; malheureusement ce transfert ne peut se faire sans enquête d'utilité publique...

Toutefois nous avons jugé utile d'attirer l'attention du BAS sur l'existence de ce terrain. Son directeur nous a reçus et nous a exposé les raisons pour lesquelles ce terrain n'est pas adapté à la création d'équipements gérés par cette administration, tels que foyer-logement pour le 3e âge, ou foyer pour migrants.

Mais sur les conseils d'un architecte du Ministère de l'Environnement nous n'abandonnons pas notre objectif et prenons d'autres contacts pour proposer ce terrain pour des usages différents mais toujours d'intérêt commun.

M. LIGEN, directeur de l'AMENAGEMENT URBAIN de la Ville de Paris

Au cours d'une réunion, à laquelle participait M. LIGEN, nous avons cherché à en savoir plus sur l'aménagement de l'Ilot Gros-Boulaivilliers. Il nous a été précisé que le plan de masse en est fixé par l'ATELIER PARISIEN D'URBANISME, et la réalisation confiée à M. TAILLIBER. Mais il nous a été dit que ce projet n'est pas près de voir le jour, faute de crédit, une fois de plus !

De son côté, M. MESMIN nous a montré les plans élaborés par M. Tailliber.

M. ELBEL, Conseiller Maire-adjoint de Paris

M. Elbel a présenté chez l'un de nos adhérents, habitant la rue du Dôme, le projet d'aménagement de cette voie. Ce projet, basé sur nos suggestions, nous a paru séduisant; il sera sans doute réalisé en 1980.

M. BOLUT, Commissaire Principal

Deux membres de notre comité sont allés soumettre au Commissaire Principal de notre arrondissement de nombreuses suggestions concernant la circulation et le stationnement dans le secteur de la Porte de St-Cloud.

Les inconvénients pour les résidents de la congestion du quartier lors des grandes manifestations sportives sont unanimement reconnus, mais tous les procédés de dissuasion "douce" (y compris l'essai de navettes gratuites) ont échoué devant l'indiscipline générale.

Le Commissaire Bolut, très ouvert au dialogue, a transmis au service de la Voirie les suggestions retenues, et certaines ont déjà été mises en oeuvre (marquages sur la chaussée, entre autre).

XVie DEMAIN S'ADRESSE A SES ADHERENTS...

A ceux qui habitent le quartier de la place Rodin pour savoir s'ils jugeait opportun de construire un parking sous le square de cette place. Leurs réponses ont été les suivantes :

108 sont contre cette construction,
96 sont pour " " ,
9 sont indifférentes.

(42 % des personnes contactées ont répondu)

Il semble que le projet soit abandonné par l'Administration.

La remise en état du square naguère menacé est maintenant prochaine puisque le Conseil de Paris a inscrit 275.000.- à cette fin lors de sa séance du 23 avril.

A ceux qui habitent le quartier du Parc des Princes, pour leur demander de déposer chez leurs commerçants des listes des manifestations prévues en mai, juin et juillet au stade du Parc des Princes.

A l'ensemble de ses adhérents, pour attirer leur attention sur la menace qui pèse sur le MUSEE DES MONUMENTS FRANCAIS. Nous souhaitons que vous ayez été nombreux à signer la pétition organisée par "le Comité de Sauvegarde du Musée des Monuments Français" (des exemplaires de cette lettre sont encore à votre disposition : 727 75-79 Simonne Parez)

UNE PERSPECTIVE DE PARIS MENACEE

Les habitants du 16e apprendront avec intérêt qu'il a été décidé d'ériger un monument à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny au centre de la place portant son nom, porte Dauphine.

Il nous semble regrettable que le public n'ait pas été associé à cette initiative et qu'aucun projet, aucune maquette ne lui aient été présentés !

Le mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny ne se trouvera pas offensée si nous exprimons notre crainte que le mur de 30 m. de long, de 3 m. de haut qui devrait occuper le terre-plein de cette place ne défigure la célèbre perspective de l'avenue Foch.

Si vous désirez que maquette et dessins soient présentés au public, exprimez-en le souhait par une lettre adressée soit au Maire de Paris (Hôtel de Ville 75004), soit au Préfet de Paris (17, bld Mérand 75004), soit à l'Association "Rhin-Danube" (20, rue Eugène-Flachat 75017).

fr 6 7-8-79

NOUVELLES DE L'ARRONDISSEMENT

16e ACCUEIL INFORMATION

a reçu plus de CENT PERSONNES le 11 juin à un DINER BUFFET dans les salles et le jardin loués 20bis, rue Cortambert.

Ainsi se prolonge l'action d'accueil à laquelle s'attache 16e ACCUEIL INFORMATION pour mettre en relations amicales anciens et nouveaux habitants de notre arrondissement, dans l'esprit de "l'Accueil des Villes de France".

VOUS AVEZ PLUS DE 75 ANS et vous appréhendez la solitude pendant les mois d'été...

Le Centre d'Information Locale aux Personnes Agées met à votre disposition

pendant les mois de juillet et août

de nombreux services pour vous faciliter la vie.

Le CILPA tient des permanences dans votre quartier; vous trouverez ses caravanes, ouvertes de 10 h. à 12 h. et de 15 h.30 à 18 h.30, du lundi au samedi compris

- rue Bois-le-Vent, devant le marché tél. 524 04-05
- avenue de Versailles, angle Boileau " 524 05-02
- place Victor-Hugo " 500 63-92

(du 15 juin au 1er juillet les permanences seront ouvertes de 10 h. à 12 h., mais uniquement pour prendre les inscriptions des personnes qui souhaitent être aidées par la suite.)

I N F O 16 : le COMITE DE LIAISON DES INSTITUTIONS SOCIALES, l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS et le COMITE DE LIAISON DES ORGANISMES CULTURELS font paraître conjointement pendant l'année scolaire UNE FEUILLE D'INFORMATION mensuelle concernant la vie associative, sportive et culturelle de notre quartier

abonnement 20 Fr., payable par chèque bancaire à l'ordre du CLIS, Mairie-Annexe

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

vous demande de ne pas oublier

LE MARATHON DE PARIS

le dimanche 24 juin

Venez encourager les coureurs ! Ils passeront devant la Mairie-Annexe entre 17 h. et 18 h. Vous assisterez par la même occasion à des DEMONSTRATIONS D'ESCRIME et de KARATE, en écoutant une FANFARE !

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT ...

Equipe St-Vincent de Notre-Dame de Grâce de Passy

Connaissez-vous la FRATERNITE CATHOLIQUE DES SOURDS ?

Créée en 1959, elle regroupe les handicapés désireux de s'entraider, de sortir de leur isolement.

Dans chacune des 5 régions existantes, un ou plusieurs délégués organisent des journées d'amitié, des réunions, activité et loisirs.

Notre équipe se propose de travailler avec "la Fraternité des Sourds" en faisant le recensement du nombre de personnes de tous âges atteintes de ce handicap afin de les faire bénéficier des activités qui leur sont proposées.

Si vous êtes intéressés, si vous avez quelques suggestions à apporter, écrivez-nous ou mettez-vous en rapport avec nous (Equipe St-Vincent, 4, rue de l'Annonciation), et surtout,

FAITES CONNAITRE NOTRE INITIATIVE A CEUX QUI POURRAIENT EN BENEFICIER.

Bibliothèque "ACCUEIL MICHEL-ANGE", 27, rue Michel-Ange

Grand choix de livres d'ordre culturel ou de détente, avec de très riches collections, pour jeunes, adolescents, adultes. Un nombre sérieux de nouveautés répondant à l'ensemble des disciplines. La salle LAROUSSE, celle de lecture et de travail, est offerte aux abonnés. Ceux-ci bénéficieront environ tous les deux mois d'une conférence d'ordre culturel avec diapositives.

Le Syndicat des EMPLOYEURS DE PERSONNEL EMPLOYE DE MAISON S.E.P.E.M.

rappelle sa permanence.

56, rue de Passy

le lundi de 14 h.30 à 17 h.

(sauf pendant les vacances scolaires)

Vous y recevrez tous les renseignements nécessaires pour rédiger le bulletin de paie, calculer les congés payés... de vos employés horaires ou mensuels.

=====